

Quels concepts pour aborder le terrain urbain maghrébin ?

Leila Messaoudi

Université Ibn Tofaïl, Maroc

Résumé : Le but de cet article est de présenter quelques concepts pour aborder le terrain urbain maghrébin. L'hypothèse de travail est que l'espace urbain maghrébin, qui présente un point commun relatif à la coexistence de trois langues et de leurs variétés, va requérir une approche mobilisant des concepts théoriques identiques.

Les concepts retenus sont « citadin » et « urbain », dichotomie qui s'est révélée opératoire pour les terrains considérés, et « territorialisation linguistique » et « centralité linguistique ». Ces concepts sont interrogés pour savoir dans quelle mesure ils peuvent se révéler pertinents pour l'approche de l'arabe dialectal au Maghreb.

Les concepts sont alimentés essentiellement de données linguistiques, recueillies dans les différents travaux réalisés par des chercheurs maghrébins sur les villes d'Alger et de Mostaganem (pour l'Algérie), de Msaken et de Tunis (pour la Tunisie), de Rabat, de Salé et de Casablanca (pour le Maroc). L'exemple de Rabat, où des études de terrain ont été conduites de manière approfondie, a été à l'origine de la mise à l'épreuve de ces concepts qui devront être confrontés à d'autres terrains urbains maghrébins.

Mots-clés : centralité linguistique ; citadin ; Maghreb ; rural ; sociolinguistique urbaine ; territoire ; territorialisation linguistique ; traits linguistiques ; urbain

Abstract: The objective of this article is to introduce a few concepts to address the Maghreb urban territory. The working hypothesis is that Maghreb's urban space, which presents a common point, that is the coexistence of three languages and their varieties, will require an approach involving the same theoretical concepts.

The concepts chosen are “urban” and “neo urban” dichotomy, that has proved to be operating for this considered land, and “linguistic territorialization” and “linguistic centrality”, that are questioned to find out to what extent they can be relevant for the approach of dialectal Arabic in the Maghreb.

These concepts are mainly based on linguistic facts gathered from different studies undertaken by Maghrebian researchers in the cities of Algiers and Mostaganem (for Algeria), Msaken and Tunis (for Tunisia), Rabat, Sale and Casablanca (for Morocco). The example of Rabat, where

in-depth field studies were conducted, was the base for testing these concepts against which are confronted other Maghreb urban lands.

Keywords: city dweller; linguistic centrality; linguistic features; linguistic territorialization; Maghreb; neo urban; rural; territory; urban sociolinguistics; urban

ملخص: تهدف هذه الدراسة إلى تقديم بعض المفاهيم لتناول المجال الحضري المغربي. تتمثل فرضية العمل في أن الفضاء الحضري المغربي، الذي يمثل نقطة مشتركة ترتبط بتعايش ثلاث لغات بمتنوعاتها، ستتطلب مقارنة تستدعي مفاهيم نظرية مطابقة.

المفاهيم المستعملة هي: «المدينة» و«الحضرة»، تقابل يبدو إجرائيا بالنسبة للميادين المعنية، ول«المجالية اللسانية» ول«المركزية اللسانية» والتي تمت مساءلتها لمعرفة حدود ملاءمتها لمقاربة العربية اللهجية في المغرب الكبير.

هذه المفاهيم تم تطعيمها، أساسا، بمعطيات لسانية جُمعت من مختلف الأعمال التي اضطلع بها باحثون مغاربة في مدينتي الجزائر ومستغانم (بالنسبة للجزائر)، ثم مسكن وتونس (بالنسبة لتونس) وكذا الرباط وسلا والدار البيضاء (بالنسبة للمغرب). نموذج الرباط، حيث أجريت أبحاث عميقة، كان في الأصل لاختبار هذه المفاهيم التي يتعين مقارنتها بمجالات حضرية مغربية.

كلمات-مفتاح: سوسيولسانية حضرية؛ مدنية؛ حضرية؛ قروية؛ مغرب كبير؛ مجال؛ علامة لسانية؛ مجالية لسانية؛ مركزية لسانية

1. Préliminaires

Après les travaux précurseurs de William Labov¹, la sociolinguistique urbaine connaît, ces dernières années, une évolution conceptuelle importante. En domaine francophone, les travaux de Louis-Jean Calvet² et de Thierry Bulot³ contribuent à la valorisation de la relation entre les aspects linguistiques et les aspects territoriaux et s'accompagnent d'une visée interdisciplinaire, en empruntant des notions à d'autres disciplines, notamment à la géographie urbaine⁴. En domaine anglophone, les travaux de Peter Trudgill⁵, entre autres, offrent une réflexion importante sur la dynamique langagière et sur les procédés linguistiques sous-jacents à la formation de nouveaux dialectes.

Mon propos dans cet article est de présenter quelques concepts pour aborder le terrain urbain maghrébin. Auparavant, une précision sur ce que j'entends par « terrain urbain maghrébin » se révèle nécessaire.

1.1. Terrain urbain maghrébin

Les termes d'«urbain» et d'«espace urbain» varient selon l'ancrage disciplinaire⁶. Des critères définitoires de l'urbain peuvent différer selon les points de vue adoptés (géographique, urbanistique, administratif, historique, anthropologique, sociologique, etc.) et conduisent le plus souvent à distinguer l'urbain du rural. Toutefois, certains chercheurs comme David Britain⁷ ont exprimé des réserves

¹ William Labov, *Sociolinguistique*, Paris, Seuil, 1976.

² Louis-Jean Calvet, *Les voix de la ville*, Paris, Payot, 1994.

³ Thierry Bulot (dir.), *Langue urbaine et identité. Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, Paris, L'Harmattan, 1999.

⁴ Thierry Bulot et Vincent Veschambre, « Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : articuler l'hétérogénéité des langues et la hiérarchisation des espaces », dans Raymonde Séchet et Vincent Veschambre (dir.), *Penser et faire la géographie sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 305-324.

⁵ Peter Trudgill, *New Dialect Formation*, Oxford University Press, 2004.

⁶ Michel Lussault et Pierre Signoles, *La citoyenneté en questions*, Tours, URBAMA, 1996.

⁷ David Britain, « "Big Bright Lights" Versus "Green and Pleasant Land"? The Unhelpful Dichotomy of 'Urban' Versus 'Rural' », dans Enam Al-Wer et Rudolf de Jong (dir.), *Arabic Dialectology In honour of Clive Holes on the Occasion of his Sixtieth Birthday*, Brill, Leiden / Boston, 2009, p. 223-248; David Britain, « Paris: A sociolinguistic comparative perspective », *Journal of French Language Studies*, vol. 28, n° 2, 2018, p. 291-300.

au sujet de l'importance de cette distinction en dialectologie, arguant du fait qu'en termes d'investigations de terrain, les mêmes méthodes sont utilisées que l'on soit en ville ou à la campagne. Ce qui est juste. Mais la distinction à laquelle il est fait référence concernant le Maghreb renvoie à des particularités linguistiques du rural, du citadin et de l'urbain. Nous y reviendrons.

Au Maghreb, les particularités linguistiques et sociales entre la ville et la campagne n'ont pas été dissoutes. De plus, l'exode rural s'effectue dans un sens unidirectionnel, c'est-à-dire de la campagne à la ville. Cette dernière subit donc les effets de la ruralisation comme le signale Mohamed Naciri⁸.

Il serait ambitieux de prétendre aborder le terrain urbain maghrébin de façon détaillée tant les espaces investis par l'urbanisation sont énormes et tant l'évolution des villes et des pratiques linguistiques se révèle rapide et difficilement saisissable, au vu des migrations des populations, des brassages et des mélanges par les mariages et les alliances familiales, etc.

Toutefois, un point commun caractérise le paysage linguistique maghrébin, celui de la coprésence de trois langues : l'arabe sous ses deux formes principales – standard et dialectale et ses variations locales –, l'amazighe et ses variétés dialectales et le français; ce qui encourage à entreprendre des recherches sur cet espace constitué de trois pays du Maghreb : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

Les aspects linguistiques communs aux trois pays ouvrent plusieurs pistes de recherche parmi lesquelles figure celle qui consisterait à aborder chaque langue à part, pour ensuite dégager les tendances d'évolution observées en milieu urbain. L'idéal serait que cette entreprise de large envergure puisse être menée par des équipes de chercheurs des trois pays qui travailleraient

⁸ « L'un des paradoxes de l'urbanisation intense que connaît aujourd'hui le Maroc réside dans le fait que *plus la population des villes augmente, plus le nombre de citadins tend à baisser*. Les *citadins* vivent quotidiennement cette réalité dans les *vieilles cités marocaines*. Leur impression d'être submergés n'est pas surfaite; elle correspond à *l'irruption continue de la population rurale* dans des centres urbains du pays [...]. Dans la vieille médina de Fès qui fut la *Cité par excellence*, le pourcentage de la population née à Fès même est de 40 % seulement, en 1976. L'urbanisation accélérée de la dernière décennie [...] a accentué la tendance de ce qu'on appelle la ruralisation des centres urbains » (Mohamed Naciri, « Regards sur l'évolution de la citadinité au Maroc », dans *Citadins, villes, urbanisation dans le Monde arabe aujourd'hui. Algérie, Émirats du Golfe, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie*, Tours, URBAMA, n° hors-série des Fascicules de Recherches, 1985, p. 39).

sur le terrain (et de concert), en appliquant une même méthodologie. Il s'agit là d'un projet immense auquel devraient s'atteler les chercheurs du Maghreb.

En attendant, dans le cadre restreint de ce travail, seule une variété linguistique sera examinée, celle de l'arabe dialectal en milieu urbain, à travers des faits linguistiques collectés dans différents travaux de recherche.

1.2. Hypothèse de travail et concepts retenus

Mon hypothèse de travail est que l'espace urbain maghrébin, qui présente un point commun relatif à la coexistence de trois langues et de leurs variétés, va requérir une approche mobilisant des concepts théoriques identiques.

Aussi, les concepts qui seront retenus ici seront-ils ceux de « citadin » et d'« urbain »⁹ qui semblent constituer une entrée importante pour pénétrer la réalité linguistique de l'arabe dialectal au Maghreb. Ensuite, les deux concepts de « territorialisation linguistique » et de « centralité linguistique¹⁰ » seront interrogés pour savoir dans quelle mesure ils pourraient se révéler pertinents pour l'approche de l'arabe dialectal au Maghreb.

La réflexion sur ces concepts sera alimentée essentiellement de faits linguistiques, recueillis dans les différents travaux réalisés par les chercheurs qui travaillent sur ce terrain.

2. Dichotomie conceptuelle « citadin – urbain »

Ces deux termes sont dérivés étymologiquement l'un de *civitas* et l'autre de *urbs*. Louis-Jean Calvet, commentant leur origine à partir des deux étymons latins, fait remarquer que : « [...] l'on avait d'une part un fait architectural ou urbanistique, *urbs*, et d'autre part un fait social, *civitas*, terme qu'Émile Benveniste a scrupuleusement analysé pour montrer qu'il était un nom de collectivité, un ensemble de *civis*, de "concitoyens" (Benveniste, 1974). *Civitas*/

⁹ Leila Messaoudi, « Parler citadin, parler urbain, quelles différences ? » dans Thierry Bulot et Leila Messaoudi (dir.), *Sociolinguistique urbaine. Frontières et territoires*, Cortil-Wodon, EME éditions, coll. « Proximités », 2003, p. 105-135.

¹⁰ Thierry Bulot, « La production discursive des normes : centralité sociolinguistique et multipolarisation des espaces de référence », *Journal of French Language Studies*, vol. 16, n° 3, 2006, p. 305-333.

urbs : le peuple d'un côté, l'habitat de l'autre¹¹ ». Mais cette interprétation n'a pas véritablement été exploitée, ni en linguistique ni en sociolinguistique urbaine.

Par ailleurs, Calvet ajoute que : « [l]a linguistique de la ville s'est donc appelée urbaine et non pas citadine [...] sans doute parce que nous avons emprunté le syntagme à la linguistique américaine et qu'il n'y a qu'un seul adjectif en anglais (*urban*), mais il demeure que la nuance entre les deux adjectifs est importante et qu'elle illustre l'une des questions que je voudrais aborder : une certaine sociolinguistique urbaine et non pas citadine, n'est-elle pas restée loin des rapports réels entre locuteurs réels? En d'autres termes, n'est-elle pas plutôt du côté de la ville-*urbs* que de la ville-*civitas*?¹² ». Cette distinction rejoint, en fait, celle opérée par ce même auteur où l'adjectif « urbain » serait à rattacher à l'habitat, tandis que « citadin » serait à relier au peuple.

Pour ma part, cette différenciation est fort éloignée de mon propos et surtout elle ne correspond pas à ce que j'ai pu observer sur le terrain marocain depuis les années 1980 et qui a été conforté par les recherches d'autres collègues à l'échelle du Maghreb.

Pour revenir à ces deux termes, il convient de rappeler qu'ils sont souvent définis de manière indifférenciée ; par exemple, en cherchant dans un dictionnaire usuel de langue française comme *Le Petit Robert*, l'on peut lire pour « citadin » : « de la ville, qui a rapport à la ville » et pour « urbain » : « qui est de la ville, des villes¹³ ». Aucune différence de sens n'est donnée.

La sociolinguistique urbaine maghrébine étant encore à ses débuts, je me suis référée au travail des premiers dialectologues français à avoir travaillé sur l'arabe des villes pour savoir quel est le concept qu'ils ont utilisé. Ainsi, Louis Brunot, traitant du parler de Rabat, le qualifie de : « nettement citadin [...] plus que le dialecte de Tanger et [...] même plus que celui de Fès¹⁴ ». Victorien Loubignac, de son côté, décrit le parler des Zaers (qui sont des arabes bédouins des environs de Rabat) comme suit : « Le parler des Zaers était alors pur de

¹¹ Louis-Jean Calvet, « Les voix de la ville revisitées. Sociolinguistique urbaine ou linguistique de la ville? », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 36, n° 1, 2005, p. 14.

¹² *Ibid.*, p. 14-15.

¹³ *Le Petit Robert*, 2014.

¹⁴ Louis Brunot, *Textes arabes de Rabat*, Paris, Librairie orientale Paul Geuthner, 1931, Tome 1, p. v.

toute contamination due à la langue citadine¹⁵ », puis poursuit quelques pages plus loin « le Zaer [...] présente bien les caractéristiques des dialectes bédouins du Maroc occidental¹⁶ ». Ce qu'il importe de retenir de ces citations, ce sont les concepts de « citadin » et de « bédouin ». À aucun moment au cours de mes lectures, je n'ai rencontré chez ces auteurs le terme « urbain ».

En exploitant cette possibilité lexicale offerte par la langue française, j'ai introduit une distinction conceptuelle, dictée par l'observation linguistique du terrain. Elle est fondée sur la nature des données linguistiques collectées et sur les représentations des locuteurs ainsi que sur les différentes approches de chercheurs, comme le géographe Mohamed Naciri¹⁷ et la sociologue Françoise Navez Bouchanine pour le Maroc¹⁸; le sociologue Rachid Sidi Boumedine pour l'Algérie¹⁹; la sociologue Isabelle Berry Chikhaoui et l'historien Mohamed El Aziz Ben Achour pour la Tunisie²⁰.

Cette distinction m'a servi à rendre compte de la situation linguistique prévalant à Rabat, dans des travaux antérieurs²¹, en me référant non seulement à la catégorisation des locuteurs (auto- et hétéro-), mais aussi à des faits langagiers qui montrent que l'ancien parler de Rabat à traits andalous est vu comme « citadin²² » aux yeux des locuteurs « rbatis », tandis que le nouveau parler,

¹⁵ Victorien Loubignac, *Textes arabes des Zaers*, Paris, Librairie orientale et américaine, 1952, p. IX.

¹⁶ *Ibid.*, p. XV.

¹⁷ Mohamed Naciri, *op. cit.*

¹⁸ Françoise Navez-Bouchanine, « Citadinité et urbanité : le cas des villes marocaines », dans Michel Lussault et Pierre Signoles (dir.), *La citadinité en question*, Tours, URBAMA, 1996, p. 103-112.

¹⁹ Rachid Sidi Boumedine, « La citadinité : une notion impossible? », dans Michel Lussault et Pierre Signoles (dir.), *La citadinité en questions*, *op. cit.*, p. 49-56.

²⁰ Isabelle Berry Chikhaoui, « Devenir citadin et (ré) inventer la ville : l'exemple des habitants du faubourg Sud de la médina de Tunis », dans Michel Lussault et Pierre Signoles (dir.), *La citadinité en question*, *op. cit.*, p. 129-139 ; Mohamed El Aziz Ben Achour, « Le baldi et les autres : une citadinité ou des citadinités à Tunis », dans Michel Lussault et Pierre Signoles (dir.), *La citadinité en questions*, *op. cit.*, p. 73-82.

²¹ Leila Messaoudi, « Traits linguistiques du parler ancien de Rabat », dans Jordi Aguadé, Patrice Cressier et Angeles Vicente (dir.), *Peuplement et arabisation au Maghreb Occidental. Dialectologie et histoire*, Madrid-Zaragoza, Ed. Casa de Velasquez, Universidad de Zaragoza, 1998, p. 157-163 ; Leila, Messaoudi, « Urbanisation linguistique et dynamique langagière dans la ville de Rabat », *Cahiers de sociolinguistique*, vol. 6, 2001, p. 87-97.

²² En arabe dialectal marocain, c'est le parler dit « mdini » opposé à « 'rubi » (campagnard).

né de contacts entre le parler citadin et celui rural des nouveaux arrivants est considéré comme « urbain²³ ». Cette différenciation des deux concepts, purement endogène car émanant du terrain lui-même, est illustrée par des faits de langue et a été adoptée par des chercheurs maghrébins. Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut citer des travaux menés sur plusieurs villes comme Rabat, Salé, Mostaganem, Tunis, M'saken, Sfax, Casablanca et la Casbah d'Alger²⁴.

Un constat a pu être fait : ces auteurs ont tous eu recours à la dichotomie « citadin » – « urbain » et les faits linguistiques qu'ils ont relevés concordent souvent d'une ville à l'autre. Quelques-unes des conclusions similaires auxquelles ils sont parvenus, distinguant le parler citadin du parler urbain, sont présentées dans ce qui suit : la réalisation du « qaf », la suppression de segments, la non distinction du genre et le conservatisme du parler citadin.

2.1. Réalisation du « qaf »²⁵ [q] dans le parler citadin

Dans la dialectologie arabe, la consonne « qaf » connaît deux principales réalisations : l'une sourde et l'autre sonore. La sourde, transcrite /q/, est

²³ En arabe standard, c'est le parler dit « hadari » opposé à « qarawiy » (rural).

²⁴ Leila Messaoudi, « Traits linguistiques du parler ancien de Rabat », *op.cit.* ; Mohamed El Himer, « Identité urbaine de la population de Salé », *Cahiers de sociolinguistique*, vol. 6, 2001, p. 131-145 ; Ibtissem Chachou, « Remarques sur le parler urbain de Mostaganem », *Synergies Algérie*, n° 4, 2009, p. 81-69 ; Hasna Ghoul, « Variations linguistiques dans le marquage du territoire dans la ville de Tunis », *Synergies Tunisie*, n° 1, 2009, p. 119-124 ; Ezzedine Bouhlef, « Le parler m'sakenien », *Synergie Tunisie*, n°1, 2009, p. 125-134 ; Ibtissem Chachou, « Remarques sur le parler urbain de Mostaganem », *Synergies Algérie*, n° 4, 2009, p. 69-81 ; Dhouha Lajmi, « Spécificités du dialecte Sfaxien », *Synergies Tunisie*, n° 1, 2009, p. 135-142 ; Atiqha Hachimi, « Réinterprétation sociale d'un vieux parler citadin maghrébin à Casablanca », *Langage et société*, vol. 4, n° 138, 2011, p. 21-42 ; Réda Sebih, « Langues et mise en mots de l'identité spatio-linguistique : cas de la Casbah d'Alger », thèse de doctorat, Université d'Alger 2, 2014 ; Réda Sebih, « Citadinité / urbanité sociolinguistique dans le monde maghrébin : le cas de la Casbah d'Alger », *Revue Socles*, vol. 5, n° 10, 2017, p. 173-186.

²⁵ Ce segment est important dans les parlers arabes maghrébins mais aussi orientaux. À ce sujet, l'on peut se référer à Catherine Taine-Cheikh, « Deux macro-discriminants en dialectologie arabe (la réalisation du qaf et des interdentes », dans David Cohen (dir.), *Matériaux arabes et sud arabiques*, Paris, Éditions Geuthner, publications du GELLAS, 1999, p. 11-48 et Enam Al-Wer et Bruno Herin, « The Life Cycle of Qaf In Jordan », *Langage et société*, 2011/4, n° 138, p. 59-76.

articulée le plus souvent comme une uvulaire. Catherine Taine Cheikh note à ce sujet que « [c]ette réalisation est donnée comme caractéristique des populations sédentaires et notamment des citadins ». Quant à la réalisation sonore, « c'est essentiellement une vélaire transcrite /g/ [...]. Cette réalisation est la première (et presque unique) caractéristique des parlers bédouins²⁶ ».

En fait, dans les parlers arabes citadins du Maghreb, l'on constate le maintien de la réalisation sourde de l'uvulaire occlusive [q] dans plusieurs items comme [qa:l] « il a dit » (pour [ga:l] d'origine bédouine/rurale en parler urbain). Ainsi, Lajmi note pour Sfax : « Nous remarquons que comme tout parler citadin, le parler sfaxien (du centre-ville) utilise la consonne occlusive sourde /q/ dans [qa:l] “il a dit”²⁷ ». De même Bouhlel signale que « [l]es M'sakeniens, se considérant comme des citadins (ils se vantent d'être des chorfas, chérifis, prononcent le [q] plutôt que le [g]. En effet, ce phonème apparaît dans [zarqa] (bleue), [iqallaʃ] (il déracine), [juqʃud] (il s'assoit), [iqos] (il coupe), [qalb] (cœur), [qlu:b], (noyaux)...²⁸ ». Chachou, quant à elle, traite du parler de Mostaganem et cite des exemples en distinguant la réalisation citadine en [q] et celle urbaine en [g]. Voici le tableau²⁹ qu'elle présente :

Emploi urbain	Emploi citadin	Traduction
[marga]	[merqa]	« la sauce »
[gorʃea]	[qorʃea]	« tirer au sort »
[ʃjnegi:ʃ]	[ʃjneqi]	« éplucher »
[ʃjsagi]	[ʃjsāqi]	« il arrose »

S'intéressant à la réinterprétation d'un parler citadin (celui de Fès) en contexte urbain (celui de Casablanca), Hachimi note l'importance de la variable [qa:l] chez les citadins d'origine fassie et fait remarquer que « [la variante [qa:l] ne varie guère avec [ga:l] chez les classes supérieures non fassies et non citadines à Casablanca et sans aucun doute, dire [qa:l] chez des locuteurs d'origine ʕrobie ou soussie attire l'attention et même les reproches³⁰ ».

²⁶ Catherine Taine Cheikh, *op. cit.*, p. 13.

²⁷ Dhouha Lajmi, *op. cit.*, p. 136.

²⁸ Ezzedine Bouhlel, *op. cit.*, p. 127.

²⁹ Ibtissem Chachou, *op. cit.*, p. 71.

³⁰ Atiqa Hachimi, *op. cit.*, p. 33.

Si le parler citadin conserve la prononciation sourde [q], le parler urbain est dominé par celle sonore [g] à caractère rural.

Dans ce même ordre d'idées, Benthami, qui a mené une enquête sur 27 ruraux appartenant à la tribu des Zaers (des environs de Rabat) installés depuis une quinzaine d'années dans le nord du Maroc, aboutit à la conclusion selon laquelle les locuteurs d'origine rurale conservent des traits linguistiques qui permettent de les identifier par rapport aux citadins et parmi lesquels figure /g/ dans [gal]. Il rapporte que les traits linguistiques du « locuteur de Zaër, quelles que soient les variables sociologiques (l'âge, le sexe, le niveau scolaire et instructif, la profession, le nombre d'années passées à Zaër ou au Nord, le contact avec la population du Nord), [...] [et] qu'il le veuille ou pas, l'identifient comme un locuteur de Zaër³¹ ». Ainsi, les traits du parler rural sont maintenus, même quand les locuteurs de ce parler quittent leur milieu rural d'origine et vivent en contexte citadin.

2.2. Suppression de segments de certains mots dans le parler « citadin »

Messaoudi, El Himer et Chachou³² notent le phénomène qui consiste à supprimer des segments de certains mots. Cela a été noté dans le parler de Rabat pour la syllabe finale de mots comme dans « ɤabsi » « assiette » (au lieu de « ɤabsil »). Mais l'exemple du nom de nombre est plus significatif, car il se retrouve dans tous les parlers citadins algériens, marocains et tunisiens comme cela a été rapporté par les auteurs cités et la suppression touche un segment à l'intérieur du mot; par exemple, [xamstɤaʃ] « quinze » (en parler citadin) pour [xamstɤaʃʃ] (en parler urbain en provenance du parler rural) vraisemblablement pour des raisons d'allègement. El Himer fait remarquer que « [l]e parler citadin slaoui se caractérise par une prononciation douce plus ou moins relâchée. Cela amène souvent à l'abolition de certains phonèmes comme dans le mot : [tnaʃʃ] (douze heures) qui devient dans la prononciation des Slaouis : [tnaʃʃ]³³ ».

³¹ Abdelilah Benthami, « Le parler de Zaër au nord du Maroc (À Tanger et à Tétouan) », *Revue Langues, cultures et sociétés*, vol. 3, n° 1, 2017, p. 53.

³² Leila Messaoudi, « Traits linguistiques du parler ancien de Rabat », *op. cit.* ; Mohamed El Himer, 2001, *op. cit.* ; Ibtissem Chachou, *op. cit.*

³³ Mohamed El Himer, *op. cit.*, p. 143.

2.3. Non distinction du genre à la 2^e personne du singulier

Dans le parler citadin de Rabat, la non-distinction à la 2^e personne du singulier, assurant la fonction de sujet, se fait au profit du masculin, contrairement à Tunis où elle se fait au profit du féminin, deuxième personne du singulier. Ainsi, à Rabat, [nta] est utilisé aussi bien pour le masculin que pour le féminin, contrairement au parler urbain où la distinction subsiste; à Tunis, [inti] est employé indifféremment pour le masculin et le féminin, sauf dans les dialectes du sud et de l'ouest qui ont conservé la distinction.

2.4. « Conservatisme » du parler citadin

L'aspect conservateur (au sens de la préservation de traits anciens, notamment la prononciation sourde de la vélaire [q]) caractérise le parler citadin. Ceci a été remarqué par des auteurs comme Messaoudi³⁴ pour le parler de Rabat et El Himer³⁵ pour celui de Salé, entre autres. À titre d'exemple, Chachou affirme que « le parler urbain [de Mostaganem] se définit en terme d'innovations au niveau du vocabulaire chez notamment les jeunes locuteurs, tandis que le parler citadin est caractérisé par son archaïsme et son conservatisme³⁶ ». Sebih, de son côté, note ce qui suit pour la Casbah d'Alger :

Signalons enfin qu'à partir du moment où le parler casbadji a été en voie de disparition, cela a été une preuve en soi que les migrants, désormais en nombre beaucoup plus important que lesdits « enfants de la Casbah », ont fini par créer un langage commun d'apparence homogène : c'est ce qu'on pourrait appeler avec beaucoup de réserves, le parler algérois. Il s'agit à proprement parler d'un parler *urbain* alors que le parler casbadji, plus ancien, peut être considéré comme *citadin* : il a peu à peu été abandonné, sous la pression de la nouvelle urbanité sociolinguistique influencée par des pratiques extérieures³⁷.

Par ailleurs, Ghoul signale ce même phénomène pour Tunis dont le paysage linguistique se présente comme suit : « le *parler citadin*, qui correspond au tunisois de souche, lecte dominé bien que sociologiquement valorisé, les *régiolectes*, en pleine expansion bien que sociologiquement dominés, le *parler urbain*,

³⁴ Leila Messaoudi, « Traits linguistiques du parler ancien de Rabat », *op. cit.*

³⁵ Mohamed El Himer, *op. cit.*

³⁶ Ibtissem Chachou, *op. cit.*, p. 80

³⁷ Réda Sebih, « Citadinité / urbanité sociolangagière... », *op. cit.*, p. 185.

sorte de koinè en émergence et qui s'impose de plus en plus comme une norme linguistique³⁸ ».

Pour sa part, Chachou atteste que « Mostaganem est une ville dite citadine [...]. Nombre des familles revendiquent des origines turques et andalouses. Elles continuent, malgré l'urbanisation accélérée de la ville, à former des isolats citadins conservateurs en milieu urbain³⁹ ».

Ceci étant dit, la question qui se pose est de savoir quel est le rapport entre le parler et le territoire. Ce point est traité dans ce qui suit.

3. « Territorialisation linguistique »

Selon Bulot, «[l]a territorialisation linguistique est la façon dont, en discours, les locuteurs d'une ville s'approprient et hiérarchisent les lieux en fonction des façons de parler (réelles ou stéréotypées) attribuées à eux-mêmes ou à autrui pour faire sens de leur propre identité⁴⁰ ».

D'emblée, l'ancrage territorial et les aspects linguistiques qui lui sont reliés se révèlent pertinents. Les « façons de parler » participent de l'identité territoriale d'un locuteur. Cela signifie que telle ou telle « façon de parler » est associée par le locuteur, de manière naturelle, à un quelconque ancrage territorial. Ce sont les « accents » qui permettent aux locuteurs, par une sorte de savoir commun partagé, de distinguer les parlers grâce à des différences de prononciation spécifiques à des espaces géographiques soit à l'échelle d'un pays, d'une région ou d'une ville.

Ainsi, à l'échelle d'un pays, on peut distinguer, pour le Maroc arabophone, le parler du Nord-Ouest (incluant les Jbala), le parler de Marrakech et sa région (le Haouz), le parler de Tadla-Ouerdigha, le parler du Maroc central, le parler des Zaër, le parler du Maroc oriental et le parler hassane des provinces du Sud.

³⁸ Hasna Ghoul, *op. cit.*, p. 120.

³⁹ Ibtissem Chachou, *op. cit.*, p. 50.

⁴⁰ Thierry Bulot, 2006, *op. cit.*, p. 323.

Pour la Tunisie, qui dispose d'un Atlas linguistique⁴¹, six aires dialectales sont identifiées : « Aire Nord-Est : Tunis, Bizerte, et Cap Bon – Aire Nord-Ouest : Le Kef, Béja, Tabarka et Sliana – Aire Sahélienne : Sousse, Monastir et Mahdia – Aire Sfaxienne : Sfax et campagnes environnantes – Aire Sud-Est : Gabès, Médenine et Tataouine – Aire Sud-Ouest : Gafsa, Tozeur, et Nefta⁴² ».

Concernant l'Algérie, Khaoula Taleb Ibrahimy note pour la sphère arabophone ce qui suit : « Cette répartition permet de distinguer, en Algérie, les parlers ruraux des parlers citadins (en particulier ceux d'Alger, Constantine, Jijel, Nedroma et Tlemcen) et de voir se dessiner quatre grandes régions dialectales : l'Est autour de Constantine, l'Algérois et son arrière-pays, l'Oranie puis le Sud qui, de l'Atlas Saharien aux confins du Hoggar, connaît lui-même une grande diversité dialectale d'Est en Ouest⁴³ ».

Les zones linguistiques identifiées pour les trois pays sont étroitement liées au territoire en tant qu'espace physique et, plus précisément, géographique. Souvent, des villes et leur arrière-pays servent pour le « repérage ».

La répartition territoriale des parlers peut aussi être abordée à l'échelle d'une ville. Les divisions urbanistiques peuvent constituer des repères utiles comme ceux de centre-ville, de basse-ville et de haute-ville. L'exploration peut aussi être conduite par quartier (appelé au Maghreb « *ḥawma* » ou « *ḥuma* », « *derb* », « *dchar* » ou « *karti* », ce dernier étant emprunté au français « quartier »).

En fait, la distinction majeure prévalant dans les différents travaux consultés est celle entre la « médina » (ville traditionnelle) et la ville moderne (datant généralement de la période coloniale). Le constat est que les différents auteurs cités ont retenu la répartition selon laquelle le parler citadin est souvent confiné à la partie traditionnelle de la ville ancienne. Ainsi, l'ancrage territorial de celui-ci est la « médina » dans les villes de création ancienne comme Rabat, Tunis, Alger (la Casbah), etc., tandis que le parler urbain est situé plutôt en

⁴¹ Taieb Baccouche et Salah Mejri, *Les questionnaires de l'Atlas linguistique de Tunisie*, Paris, Maisonneuve Larose, Sudéditions, 2004.

⁴² Dhouha Lajmi, *op. cit.*, p. 135-136.

⁴³ Khaoula Taleb Ibrahimy, « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues » *L'année du Maghreb*, 2004/1, <https://lc.cx/mbTL>.

périphérie et dans la partie moderne de la ville, c'est-à-dire de construction récente, datant souvent de la colonisation française ou de la période post indépendance.

Cette territorialisation opposant la médina au reste de la ville pose la question de la centralité linguistique : la médina constitue-t-elle encore actuellement le noyau de la centralité linguistique? Dans ce qui suit, quelques éléments seront exposés afin d'apporter une réponse même partielle à cette interrogation.

4. Centralité linguistique

La « centralité linguistique⁴⁴ » consiste à placer en un lieu, en le discriminant d'un autre, une certaine forme de prestige ou de supériorité qui le détache, en quelque sorte, du reste de la ville.

La médina constituait le lieu où se déployait une « norme linguistique citadine » en usage chez les notables et les familles andalouses au Maroc et turco andalouses en Algérie et Tunisie. Elle était vue comme prestigieuse et référait pour ainsi dire à la centralité linguistique. Toutefois, la situation linguistique urbaine a subi un grand changement ces dernières décennies, en raison essentiellement du flux migratoire à l'échelle interne. Une affluence inédite, en provenance du milieu rural, est notée pour les « grandes villes » et particulièrement pour les capitales – Alger, Rabat et Tunis –, qui ont connu une croissance significative de leur population après l'indépendance et surtout depuis les années 1990.

Par exemple, à Rabat, sous le poids de la densité de la population, l'évolution du schéma directeur de la ville – commencée en 1960 avec les cités administratives (Mabella, Youssoufia, Takaddoum, etc.) et en 1970 avec les nouveaux quartiers (Hay Riad) aux côtés du centre-ville, représenté par la médina andalouse datant du 17^e siècle⁴⁵ et la ville moderne (dont la création date de 1912 à l'initiative du président général Lyautey) – conduit, en fait, à l'émergence de plusieurs nouveaux centres. Ces nouveaux centres, qui présentent des

⁴⁴ Thierry Bulot, « La production discursive des normes... », *op. cit.*

⁴⁵ Leila Messaoudi et Hajar Mzioud, « Le plurilinguisme urbain : marquages et discrimination des espaces à Rabat (Maroc) », dans Mylène Lebon-Eyquem, Thierry Bulot et Gudrun Ledegen (dir.), *Ségrégation, normes et discriminations. Sociolinguistique urbaine et migration*, Bruxelles, EME éditions, coll. « Proximités », 2012, p. 177-213.

services décentralisés aux citoyens comme les agences postales, bancaires, les services administratifs, les souks et marchés, les grandes surfaces, les *Malls*, etc., s'accompagnent d'un renouveau linguistique dû essentiellement au mélange du peuplement provenant de différentes régions. Ce phénomène de brassage conduit inévitablement au déplacement de la centralité linguistique représentée naguère par le parler citadin de la médina et la tendance d'évolution est celle vers un parler caractérisé par le mixage et le mélange des formes linguistiques. Le parler citadin de la médina, autrefois considéré comme prestigieux, cède la place au parler urbain à Rabat, Salé, Fès, Tunis, Tlemcen, Mostaganem, Oran, Alger, etc.

À ce sujet, l'on peut citer aussi Sebih qui affirme que « [l]a Casbah [d'Alger] avait irrémédiablement *perdu sa centralité* ⁴⁶, ainsi que la centricité de ses langues dominantes. Après l'indépendance, le phénomène de migration est devenu essentiellement interne, mettant en relief une tension claire entre les *citadins* et les *ruraux* ⁴⁷ ».

Conclusion

Pour récapituler, il ressort des exemples et des observations des auteurs cités que la dichotomie « citadin – urbain » représente une conceptualisation transversale opératoire, ce qui explique qu'elle ait été adoptée par les chercheurs maghrébins et se révèle pertinente pour l'ensemble des villes « anciennes » du Maghreb.

L'aspect conservateur du parler citadin est manifeste et la tendance est à la régression de son usage, en raison du brassage de populations diverses, en provenance essentiellement du milieu rural. Le parler urbain est en émergence dans tous les cas considérés et les constats des chercheurs sont unanimes sur ce point.

En outre, les deux concepts de « territorialisation linguistique » et de « centralité linguistique », puisés de la pensée de Bulot, constituent des entrées fort

⁴⁶ C'est moi qui souligne.

⁴⁷ Réda Sebih, « Citadinité/urbanité sociolangagière... », *op. cit.*, p. 183.

intéressantes, pouvant traduire la dynamique langagière qui caractérise les villes du Maghreb.

La réflexion menée dans cet article n'épuise nullement la problématique des concepts présentés comme moyens d'aborder le terrain maghrébin urbain. Des éléments ont pu être fournis, notamment à travers des faits de langue montrant que les concepts retenus peuvent servir à mieux appréhender la réalité linguistique du Maghreb urbain. Des prolongements à ce travail seraient à envisager, en confrontant les concepts mobilisés dans l'approche de parlers d'autres villes non encore étudiés, afin de vérifier le degré de « fonctionnalité » desdits concepts, une fois mis à l'épreuve sur de nouveaux territoires urbains.

Références

- Al Wer, Enam et Bruno Herin, « The lifecycle of Qaf in Jordan », *Langage et société*, 2011, n° 138, p. 59-76.
- Baccouche, Taieb et Salah Mejri, *Les questionnaires de l'Atlas linguistique de Tunisie*, Paris, Maisonneuve Larose, Sudéditions, 2004.
- Benthami, Abdelilah, « Le parler de Zaër au nord du Maroc (À Tanger et à Tétouan) », *Revue Langues, cultures et sociétés*, Volume 3, n° 1, 2017, p. 45-54.
- Berry Chikhaoui, Isabelle, « Devenir citadin et (ré) inventer la ville : l'exemple des habitants du faubourg Sud de la médina de Tunis », dans Michel Lussault et Pierre Signoles (dir.), *La citadinité en question*, Tours, URBAMA, 1996, p. 129-139.
- Bouhleh, Ezzedine, « Le parler m'sakenien », *Synergie Tunisie*, n° 1, 2009, p. 125-134.
- Britain, David, « "Big Bright Lights" Versus "Green and Pleasant Land"? The Unhelpful Dichotomy of 'Urban' Versus 'Rural' », dans Enam Al-Wer et Rudolf de Jong (dir.), *Arabic Dialectology In honour of Clive Holes on the Occasion of his Sixtieth Birthday*, Brill, Leiden/Boston, 2009, p. 223-248.
- Britain, David, « Paris: A sociolinguistic comparative perspective », *Journal of French Language Studies*, vol. 28, n° 2, 2018, p. 291-300.
- Brunot, Louis, *Textes arabes de Rabat*, tome 1, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1931.
- Bulot, Thierry, « La production discursive des normes : centralité sociolinguistique et multipolarisation des espaces de référence », *Journal of French Language Studies*, vol. 16, n° 3, 2006, p. 305-333.
- Bulot, Thierry (dir.), *Langue urbaine et identité. Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- Bulot Thierry et Vincent Veschambre, « Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : articuler l'hétérogénéité des langues et la hiérarchisation des espaces », dans Raymonde Séchet et Vincent Veschambre (dir.), *Penser et faire la géographie sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 305-324.

- Calvet, Louis-Jean, « Les voix de la ville revisitées. Sociolinguistique urbaine ou linguistique de la ville ? », *Revue de l'Université de Moncton*, 2005, vol. 36, n°1, p. 9-30.
- Calvet, Louis-Jean, *Les voix de la ville*, Paris, Payot, 1994.
- Chachou, Ibtissem, « Remarques sur le parler urbain de Mostaganem », *Synergies Algérie*, n° 4, 2009, p. 69-81.
- El Aziz Ben Achour, Mohamed, « Le *baldi* et les autres : une citadinité ou des citadinités à Tunis », dans Michel Lussault et Pierre Signoles (dir.), *La citadinité en questions*, Tours, URBAMA, 1996, p. 73-82.
- El Himer, Mohamed, « Identité urbaine de la population de Salé », *Cahiers de sociolinguistique*, vol. 6, 2001, p. 13-145.
- Ghoul, Hasna, « Variations linguistiques dans le marquage du territoire dans la ville de Tunis », *Synergies Tunisie*, n° 1, 2009, p. 119-124.
- Hachimi, Atika, « Réinterprétation sociale d'un vieux parler citadin maghrébin à Casablanca », *Langage et société*, vol. 4, n° 138, 2011, p. 21-42.
- Ibrahimi, Khaoula Taleb, « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues » *L'année du Maghreb*, 2004/1, <https://lc.cx/mbTL>.
- Labov, William, *Sociolinguistique*, Paris, Seuil, 1976.
- Lajmi, Dhouha, « Spécificités du dialecte Sfaxien », *Synergies Tunisie*, n°1, 2009, p. 135-142.
- Loubignac, Victorien, *Textes arabes des Zaers*, Paris, Librairie orientale et américaine, 1952.
- Lussault, Michel et Pierre Signoles, *La citadinité en questions*, Tours, URBAMA, 1996.
- Messaoudi, Leila, « Parler citadin, parler urbain, quelles différences ? » dans Thierry Bulot et Leila Messaoudi (dir.), *Sociolinguistique urbaine. Frontières et territoires*, Cortil-Wodon, EME éditions, coll. « Proximités », 2003, p. 105-135.
- Messaoudi, Leila, « Urbanisation linguistique et dynamique langagière dans la ville de Rabat », *Cahiers de sociolinguistique*, vol. 6, 2001, p. 87-97.
- Messaoudi, Leila, « Traits linguistiques du parler ancien de Rabat », dans : Jordi Aguadé, Patrice Cressier et Angeles Vicente (dir.), *Peuplement et arabisation au Maghreb Occidental. Dialectologie et histoire*, Madrid-Zaragoza, Ed. Casa de Velasquez, Universidad de Zaragoza, 1998, p. 157-163.
- Messaoudi, Leila et Hajar Mzioud, « Le plurilinguisme urbain: marquages et discrimination des espaces à Rabat (Maroc) », dans Mylène Lebon-Eyquem, Thierry Bulot et Gudrun Ledegen (dir.), *Ségrégation, normes et discriminations. Sociolinguistique urbaine et migration*, Bruxelles, EME et intercommunications, 2012, p. 177-213.
- Naciri, Mohamed, « Regards sur l'évolution de la citadinité au Maroc », dans *Citadins, villes, urbanisation dans le Monde arabe aujourd'hui. Algérie, Émirats du Golfe, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie*, Tours, URBAMA, n° hors-série des Fascicules de Recherches, 1985, p. 37-59.
- Navez-Bouchanine, Françoise, « Citadinité et urbanité : le cas des villes marocaines », dans Michel Lussault et Pierre Signoles (dir.), *La citadinité en questions*, Tours, URBAMA, Fascicule de Recherches n° 29 et MSV, coll. « Sciences de la ville », n° 13, 1996, p. 103-112.
- Sebih, Réda, « Citadinité / urbanité sociolangagière dans le monde maghrébin : le cas de la Casbah d'Alger », *Revue Socles*, vol. 5, n° 10, 2017, p. 173-186.

- Sebih, Réda, « Langues et mise en mots de l'identité spatio-linguistique : cas de la Casbah d'Alger », thèse de doctorat, Université d'Alger 2, 2014.
- Sidi Boumedine, Rachid, « La citadinité : une notion impossible? », dans Michel Lussault et Pierre Signoles (dir.), *La citadinité en questions*, Tours, URBAMA, Fascicule de Recherches, n° 29 et MSV, coll. « Sciences de la ville », n° 13, 1996, p. 49-56.
- Taine-Cheikh, Catherine, « Deux macro-discriminants en dialectologie arabe (la réalisation du *qaf* et des interdentes », dans David Cohen (dir.), *Matériaux arabes et sud arabiques*, Paris, Éditions Geuthner, publications du GELLAS, 1999, p. 11-48.
- Trudgill, Peter, *New Dialect Formation*, Oxford University Press, 2004.